

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 18 novembre 2013, à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. MARC-ANTOINE FORTIN
LES CONSEILLERS : M. YVAN THÉRIAULT
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER
M. BERTHOLD TREMBLAY
M. MAGELLA DUCHESNE
M. DOMINIQUE CÔTÉ

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance M. GILLES BOUDREAULT, Directeur général et Secrétaire-trésorier.

1.- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute par une courte prière. Après quoi, M. le maire déclare la séance ouverte. Monsieur Réjean Bouchard félicite les conseillers élus par acclamation ainsi que M. Dominique Côté et lui-même pour l'élection du 3 novembre dernier.

2.- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

283.11.13

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par le Secrétaire-trésorier en ajoutant au point *Autres sujets s'il y a lieu*: A) Entrée de la caserne, B) Décorations de Noël, C) Mention d'honneur, et D) Motion de sympathie.

3.- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU MERCREDI 2 OCTOBRE 2013

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du mercredi 2 octobre 2013.

284.11.13

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le mercredi 2 octobre 2013 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

4.- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU LUNDI 28 OCTOBRE 2013

Le secrétaire de l'assemblée donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance spéciale du Conseil du lundi 28 octobre 2013.

285.11.13 Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérier, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance spéciale du Conseil tenue le lundi 28 octobre 2013 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

5.- CORRESPONDANCE

- Une lettre de Jean-Claude Ouellet, Député du District 71 des Chevaliers de Colomb Région 02, reçue le 7 octobre 2013. Il nous remercie de notre participation comme commanditaire et partenaire à l'occasion du 39^{ième} congrès régional qui s'est déroulé au centre sportif de Saint-Bruno le 7 septembre dernier.

- Une lettre de Charles Normand du Développement des compétences municipales de la FQM. Il nous fait parvenir le calendrier de formation 2014 pour les élus de notre municipalité.

- Une lettre de Réjean Goudreault, directeur au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Direction Saguenay-Lac-St-Jean, reçue le 22 octobre 2013. Celui-ci nous transmet la brochure *À propos de la Loi sur le patrimoine culturel*. Ce document est disponible au bureau municipal pour consultation.

- Une lettre de Jean Beaudoin, directeur à la Société d'habitation du Québec, reçue le 22 octobre 2013. Ce dernier désire nous sensibiliser au respect des budgets et du déficit soumis pour l'année financière 2013.

- Une lettre de Sylvie Tousignant, directrice générale adjointe de Sécurité publique du Québec, Direction générale des affaires policières, reçue le 25 octobre 2013. Cette dernière nous fait parvenir les renseignements nécessaires à l'estimation du poste budgétaire relatif à la contribution des services policiers de la Sûreté du Québec (SQ) pour l'année 2014.

- Une lettre du directeur de Ville Saguenay, Mario Giroux, reçue le 3 novembre 2013. Il accuse réception de notre demande de desserte policière.

- Un courriel de la Fédération québécoise des municipalités reçu le 12 novembre 2013. L'équipe de la FQM nous informe qu'il y aura un cours d'introduction à la fonction d' élu dès cet automne.

- Une lettre d'André Gagnon, secrétaire à la Commission de toponymie du Québec, reçue le 12 novembre 2013. Il nous fait part que la Commission a officialisé la rue des Entrepreneurs.

- Une lettre de Jean Dionne, directeur régional au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec, reçue le 13 novembre 2013. Il nous présente le *Guide d'accueil et de référence pour les élus municipaux* qui constitue un outil d'information et de référence sur divers éléments du quotidien des maires et des conseillers municipaux. Celui-ci est disponible en ligne à l'adresse suivante : http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/pub/elections/guide_elus.pdf.

- Une lettre de Stéphane Masse, agent de gestion financière de la Société d'habitation du Québec, reçue le 15 novembre 2013. Il nous confirme l'approbation des états financiers de l'OMH de Saint-Bruno et joint un rapport d'approbation indiquant le déficit reconnu, le montant d'avances temporaires et la contribution respective de la Société et de la municipalité.

6.- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 2 OCTOBRE 2013 AU 15 NOVEMBRE 2013

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU CONSEIL:

SECTION MUNICIPALITÉ:

COMPTES À PAYER	:	267 920.31 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	209 339.89

SECTION RÈGLEMENT F.D.I.

COMPTES À PAYER	:	1 139 294.19
COMPTES DÉJÀ PAYÉS	:	574.88

286.11.13

Après discussion, il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 2 octobre 2013 au 15 novembre 2013, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser le Secrétaire-trésorier à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 12941; 13220 à 13234; 13269 à 13273; 13275 à 13287; 13289 à 13300; 13235; 13350 à 13364; 13365 à 13374; 13419 à 13489; 13491 à 13493; ainsi que 1392; soient et sont acceptés tels que libérés.

Je, soussigné Secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

SIGNÉ CE 18^{ième} JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2013

Le Secrétaire-trésorier

Gilles Boudreault

7. NOMINATION D'UN MAIRE-SUPLÉANT POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2013

287.11.13 Il est proposé par M. Jean-Claude Bhérer, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement que ce Conseil nomme M. Marc-Antoine Fortin comme maire-suppléant pour les mois de novembre et décembre 2013, et qu'il soit également désigné substitut du maire à la M.R.C. de Lac-St-Jean-Est pour la même période.

Il est en outre résolu que M. Marc-Antoine Fortin soit autorisé à signer les chèques de la municipalité en l'absence de Monsieur le maire pendant cette période et que la présente résolution soit adoptée séance tenante.

8.- NOMINATION D'UN(E) RESPONSABLE POUR LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT que madame Louise Tremblay a avisé qu'elle ne pourrait prendre la responsabilité de la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT le processus de remplacement effectué par le comité de la bibliothèque et la recommandation qui nous est faite quant au choix de la responsable;

288.11.13 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement d'accepter la nomination de Mme Huguette Hudon au poste de responsable de la bibliothèque et ce, aux mêmes conditions déjà fixées pour cette responsabilité. La présente résolution est adoptée séance tenante.

9.- NOMINATION D'UN PRÉPOSÉ À LA PATINOIRE EXTÉRIEURE POUR LA SAISON 2013-2014

289.11.13 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement d'approuver l'embauche d'un préposé à la patinoire extérieure pour la saison hivernale 2013-2014, en la personne de monsieur André Maltais, aux conditions émises dans le contrat de travail signé entre les parties et dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante. Cette résolution est adoptée séance tenante.

10.- NOMINATION DES RESPONSABLES DE COMITÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

290.11.13

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement d'accepter la nomination des responsables de comité au Conseil municipal pour les deux prochaines années telle que décrit dans le tableau suivant :

Travaux publics :

- Dominique Côté
- Yvan Thériault

Secteur des loisirs (aréna et été) :

- Marc-Antoine Fortin

Finances :

- Jean-Claude Bhérier
- Berthold Tremblay

HLM - Biblio - Urbanisme - Société de développement - Comité famille :

- Magella Duchesne

Ressources humaines (organisation du travail) :

- Dominique Côté
- Jean-Claude Bhérier

Sécurité publique et sécurité civile (pompiers - police) :

- Berthold Tremblay
- Yvan Thériault

Développement résidentiel :



- Jean-Claude Bhérier
- Berthold Tremblay

Dossier école :

- Magella Duchesne
- Réjean Bouchard

Il est en outre résolu que les projets décrits dans le tableau qui suit fassent partie des objectifs du Conseil municipal pour le prochain mandat parmi les autres dossiers déjà en marche :

A - Plan d'intégration des nouveaux arrivants

1. Création d'une programmation d'activités communautaires et festives
 - Responsables  Conseil : Marc-Antoine Fortin
Magella Duchesne
 - Permanent : Denis Boudreault
2. Projet aréna
 - Responsables  Conseil : Réjean Bouchard
 - Permanent : Denis Boudreault

B - Développement d'un circuit intérieur pédestre d'environ 3,4 km

- Responsables ☞ Conseil : Dominique Côté
Marc-Antoine Fortin
- Permanent : Philippe Lusinchi

C - Mise en place d'un programme environnemental (municipalité éco-responsable)

- Responsables ☞ Conseil : Yvan Thériault
Réjean Bouchard
- Permanent : Gilles Boudreault

D - Mise en place d'un plan de sécurité (quartiers)

- Responsables ☞ Conseil : Jean-Claude Bhérer
Marc-Antoine Fortin
- Permanents : Patrice McNicoll
Philippe Lusinchi

E - Mise en place d'un parc secteur sud (près garderie)

- Responsables ☞ Conseil : Berthold Tremblay
Réjean Bouchard
- Permanent : Denis Boudreault

F - Analyse du secteur école, biblio et site internet

- Responsables ☞ Conseil : Magella Duchesne
Réjean Bouchard
- Permanents : Gilles Boudreault
Denis Boudreault
(suivi protocole)

La présente résolution est adoptée séance tenante.

11.- APPUI À LA CANDIDATURE DE SAGUENAY POUR L'OBTENTION DE LA COUPE MÉMORIAL 2015

CONSIDÉRANT que la ville de Saguenay a déposé sa candidature pour l'obtention de la Coupe Méorial 2015;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'une excellente occasion pour notre région de se serrer les coudes vers des objectifs communs tout en contribuant au développement économique et sportif de notre milieu;

291.11.13 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu unanimement que la municipalité de Saint-Bruno appuie sans conteste la candidature de Saguenay pour l'obtention de la Coupe Méorial 2015. La présente résolution est adoptée séance tenante.

12.- MAINTIEN DU BUREAU DES PASSEPORTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

CONSIDÉRANT que le déménagement du Bureau des passeports accentuerait la dévitalisation du secteur Jonquière et aurait un impact néfaste sur l'achalandage des commerces de son centre-ville;

CONSIDÉRANT que le positionnement actuel du Bureau des passeports à Jonquière est dans un lieu névralgique de la région qui répond aux exigences de la clientèle du Saguenay et qui facilite l'accès à celle du Lac-Saint-Jean.

POUR TOUTES CES CONSIDÉRATIONS,

292.11.13 Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement de demander au gouvernement du Canada de préserver l'intégrité des services du Bureau des passeports dans l'agglomération de Jonquière. Cette résolution est adoptée séance tenante.

13.- MOTION DE FÉLICITATIONS AUX ÉLUS DE LA MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST DU 3 NOVEMBRE 2013

293.11.13 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Berthold Tremblay et résolu unanimement de mandater M. Réjean Bouchard, maire, à faire parvenir une lettre de félicitations, pour et au nom du Conseil municipal de Saint-Bruno, aux maires et mairesses de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est qui ont été élu(e)s lors des élections municipales du 3 novembre dernier. La présente résolution est adoptée séance tenante.

14.- MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS POUR DES RÉNOVATIONS À L'ARÉNA SAMUEL-GAGNON

CONSIDÉRANT que des travaux majeurs sont nécessaires à l'aréna Samuel-Gagnon de Saint-Bruno;

294.11.13 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement de mandater la firme d'ingénieurs Gémel Inc. pour effectuer l'étude de faisabilité et l'estimé budgétaire concernant la réfection de l'aréna Samuel-Gagnon de Saint-Bruno, selon l'offre de services en date du 18 novembre 2013 dont les honoraires professionnels représentent un montant global forfaitaire de 17 000 \$ plus taxes, pour la réalisation de la phase 1- partie 1, ainsi que 4 500 \$ plus les taxes pour la partie 2.

Il est en outre résolu que ces rénovations à l'aréna sont conditionnelles à l'obtention d'une subvention du gouvernement provincial de l'ordre de 50% à 75 % du coût de réfection. La présente résolution est adoptée séance tenante.

15.- NOMINATION DE RUES DANS LA PHASE IX DE NOTRE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Bruno doit aménager la phase IX de son développement résidentiel;

CONSIDÉRANT que deux nouvelles rues s'ajouteront dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que ces rues se situent sur des terrains acquis à la Fabrique de Saint-Bruno et à proximité de l'église;

295.11.13 Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Dominique Côté et résolu unanimement de nommer la première "rue de l'Église" et la deuxième "avenue de la Fabrique". La présente résolution est adoptée séance tenante.

16.- AUTORISATION DE SIGNATURE POUR VENTE DE TERRAINS RÉSIDENTIELS. RE: PHASE VII ET VIII

CONSIDÉRANT que monsieur Philippe Lusinchi, urbaniste et inspecteur en bâtiment, a maintenant la responsabilité de la vente des terrains pour notre développement résidentiel;

Abroge la résolution

203.06.13 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu unanimement d'approuver le prix de vente des terrains de la phase VIII selon le tableau suivant :

296.11.13

Lot	Superficie		Prix avant	TPS	TVQ	Total
	m.c.	p.c.	TPS & TVQ			
5322712	674.4	7259.2	18 778.50 \$	938.93 \$	1 873.16 \$	21 590.58 \$
5322713	469	5048.3	25 242.19 \$	1 262.11 \$	2 517.91 \$	29 022.21 \$
5322714	469	5048.3	25 242.19 \$	1 262.11 \$	2 517.91 \$	29 022.21 \$
5322715	469	5048.3	25 242.19 \$	1 262.11 \$	2 517.91 \$	29 022.21 \$
5322716	469	5048.3	24 242.19 \$	1 262.11 \$	2 517.91 \$	29 022.21 \$
5322717	472.3	5083.8	25 419.80 \$	1 270.99 \$	2 535.63 \$	29 226.42 \$
5087402	469	5048.3	25 241.37 \$	1 262.07 \$	2 517.83 \$	29 021.27 \$
5087403	275.7	2967.6	14 838.05 \$	741.90 \$	1 480.10 \$	17 060.05 \$
5087404	275.7	2967.6	14 838.05 \$	741.90 \$	1 480.10 \$	17 060.05 \$
5087405	409.7	4410	22 049.87 \$	1 102.49 \$	2 199.47 \$	25 351.84 \$
5087406	469	5048.3	25 241.37 \$	1 262.07 \$	2 517.83 \$	29 021.27 \$
5087407	469	5048.3	25 241.37 \$	1 262.07 \$	2 517.83 \$	29 021.27 \$

5087408	564.4	6075.2	30 375.76 \$	1 518.79 \$	3 029.98 \$	34 924.52 \$
5087409	857.6	9231.1	37 693.39 \$	1 884.67 \$	3 759.92 \$	43 337.97 \$
5087410	909.7	9791.9	39 375.79 \$	1 968.79 \$	3 927.73 \$	45 272.31 \$
5087411	522.9	5628.4	28 142.24 \$	1 407.11 \$	2 807.19 \$	32 356.54 \$
5087414	432	4650	23 250.05 \$	1 162.50 \$	2 319.19 \$	26 731.74 \$
5087415	433.2	4662.9	23 314.63 \$	1 165.73 \$	2 325.63 \$	26 806.00 \$
5087416	434.4	4675.8	23 379.21 \$	1 168.96 \$	2 332.08 \$	26 880.25 \$
5087417	542.9	5843.7	29 218.63 \$	1 460.93 \$	2 914.56 \$	33 594.13 \$
5087419	1097.3	11811.2	45 433.72 \$	2 271.69 \$	4 532.01 \$	52 237.42 \$
5087420	667.5	7184.9	35 924.55 \$	1 796.23 \$	3 583.47 \$	41 304.25 \$
5087421	570.1	6136.5	30 682.53 \$	1 534.13 \$	3 060.58 \$	35 277.24 \$
5087422	462	4972.9	24 864.63 \$	1 243.23 \$	2 480.25 \$	28 588.11 \$
5087423	415.3	4470.3	22 351.26 \$	1 117.56 \$	2 229.54 \$	25 698.36 \$
5087424	219.5	2362.7	11 813.39 \$	590.67 \$	1 178.39 \$	13 582.45 \$
5087425	219.5	2362.7	11 813.39 \$	590.67 \$	1 178.39 \$	13 582.45 \$
5087426	355.7	3828.7	19 143.61 \$	957.18 \$	1 909.58 \$	22 010.37 \$
5087427	393.9	4239.9	21 199.52 \$	1 059.98 \$	2 114.65 \$	24 374.15 \$
5087428	219.6	2363.8	11 818.77 \$	590.94 \$	1 178.92 \$	13 588.63 \$
5087429	219.6	2363.8	11 818.77 \$	590.94 \$	1 178.92 \$	13 588.63 \$
5087430	339.5	3654.3	18 271.74 \$	913.59 \$	1 822.61 \$	21 007.93 \$
5087436	120.9	1301.4	6 506.78 \$	325.34 \$	649.05 \$	7 481.17 \$
5087447	993	10688.6	53 444.56 \$	2 672.23 \$	5 331.09 \$	61 447.88 \$
5087448	1009.3	10864	50 592.04 \$	2 529.60 \$	5 046.56 \$	58 168.20 \$
	17391	187190.9	886 774.15 \$	44 338.71 \$	88 455.72 \$	1 019 568.58 \$

Il est en outre résolu d'autoriser M. Réjean Bouchard, maire, ainsi que M. Gilles Boudreault, directeur général, et/ou M. Philippe Lusinchi, inspecteur-urbaniste, à signer les documents relatifs à la vente de ces terrains en plus de certains lots de la phase VII de notre développement résidentiel, soit les lots 5 299 212 - 4 723 427 - 4 723 426 - 4 723 421 - 4 723 432 - 4 723 435 - 4 723 436 et 4 723 424. La présente résolution est adoptée séance tenante et abroge la résolution 203.06.13.

17.- AVIS DE MOTION POUR UN RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 341-13 VISANT À ADOPTER UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO

Avis de motion

M. Dominique Côté donne avis qu'il présentera lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement portant le numéro 341-13 visant à adopter un code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Saint-Bruno et accompagnement.

18.- LECTURE ET ACCEPTATION DU DISCOURS DU MAIRE
DISCOURS DU MAIRE PRÉSENTÉ À LA
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 18 NOVEMBRE 2013

**MESSIEURS LES CONSEILLERS,
MESDAMES ET MESSIEURS,**

Aux fins de se conformer à l'article 955 du Code municipal, stipulant que le maire doit faire un rapport au moins quatre (4) semaines avant l'adoption du budget lors d'une session du Conseil et traitant des points suivants, à savoir:

- 1.- LES ÉTATS FINANCIERS 2012 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
- 2.- LES RÉSULTATS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2013
- 3.- ORIENTATION DU BUDGET 2014
- 4.- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2014 - 2015 - 2016
- 5.- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000.\$ CONCLUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DERNIER RAPPORT DU MAIRE LE 19 NOVEMBRE 2012
- 6.- TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX
- 7.- CONCLUSION

1.- **LES ÉTATS FINANCIERS 2012 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Pour l'exercice financier 2012, les états financiers montrent un surplus de 347 576.\$.

Si on ajoute le surplus libre de 219 090.\$ au 31 décembre 2011, cela nous laisse un surplus libre de 547 666.\$.

Outre ce surplus libre, nous avons aussi des surplus affectés à l'eau potable pour 192 205.\$, 54 687.\$ à l'eau usée et 53 635.\$ au développement résidentiel. Notons que pour fins de compréhension, ces surplus sont tous non consolidés.

Les opérations financières ont été examinées par la firme de comptables agréés Mallette dont le rapport est disponible à la Mairie pour ceux qui voudraient le consulter.

2.- **RÉSULTATS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2013**

Votre Conseil municipal a adopté, lundi le 17 décembre 2012, un budget équilibré pour l'année 2013 de 4 247 981.\$ et les résultats anticipés tendent vers un léger surplus.

Les principaux travaux réalisés en 2013 ou en voie de l'être :

1. Mise en place d'une partie de la phase IX du développement résidentiel pour environ 500 000.\$.
2. Réfection des infrastructures des rues Martel, Potvin, Fortin et une partie Des Tulipes pour près de 1 500 000.\$.
3. Construction d'un nouveau garage municipal pour près de 1 000 000.\$.
4. Finalisation de notre réseau d'approvisionnement d'eau potable avec Hébertville-Station et Larouche dans le cadre des programmes PIQM et FIMR pour près de 1 000 000.\$.
5. Trottoirs et pavage des rues La Barre et Des Pionniers pour plus de 250 000.\$.
6. Travaux de pavage dans les rangs 5 et 6 ouest pour environ 150 000.\$.
7. Amélioration du réseau de distribution d'eau potable pour environ 50 000.\$.

3.- **ORIENTATION DU BUDGET 2014**

Le budget 2014 sera adopté par le Conseil municipal lors d'une séance spéciale, le lundi 16 décembre 2013 à 19 h 30.

4.- PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES

2014-2015-2016

1. Continuer le développement résidentiel avec les phases VIII et IX prévus pour environ 1 000 000.\$ financé par des règlements d'emprunt en **2014 et 2015**.
2. Réfection des infrastructures des rues Larouche et Thibeault **2013 et 2014** pour environ 2 000 000.\$ financé en partie par le PIQM et un règlement d'emprunt.
3. Pavage de divers chemins en **2014** pour environ 200 000.\$ en fonction des sommes disponibles de la TECQ.
4. Pavage de divers chemins en **2015** pour environ 200 000.\$ en fonction des sommes disponibles de la TECQ.
5. Refaire les bandes et d'autres rénovations au Centre sportif si notre demande d'aide financière est acceptée en **2014 pour environ 250 000.\$**.
6. Effectuer une mise à niveau de nos réseaux d'assainissement des eaux et de distribution d'eau potable pour environ 100 000.\$ en fonction des sommes disponibles de la TECQ.
7. Être à l'affût de toute possibilité qui s'offre à nous pour le développement commercial et industriel.

5.- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000.\$ CONCLUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DERNIER RAPPORT DU MAIRE LE 19 NOVEMBRE 2012

A. Promutuel du Lac au Fjord	Assurances générales	57 439.\$
B. Isofor	Construction garage municipal	311 995.\$
C. Excavation L.M.R.	Conduites Tulipes - Fortin	1 007 435.\$
D. Produits BCM	Aqueduc-égout Martel-Potvin	41 476.\$
E. Produits BCM	Matériaux d'aqueduc Phase IX	132 351.\$
F. Inter-Cité construction	Gravier MG-20 Phase IX	46 421.\$
G. Gravier Donkin Simard	Gravier MG-112 Phase IX	27 127.\$
H. Industries de ciment La Guadeloupe	Matériaux béton Phase IX	62 584.\$
I. Inter-Cité construction	Pavage Martel - Potvin	64 861.\$
J. Acier AGF	Acier armature garage	31 009.\$
K. Fondation Gersy	Coffrage béton garage	51 571.\$
L. Construction Betoxy Inc.	Polissage dalles béton garage	25 989.\$
M. CAL Compagnie Asphalte Ltée	Pavage Phase VII	113 592.\$

6.- TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, j'informe les citoyens et citoyennes de Saint-Bruno que la rémunération des élus sur une base mensuelle est la suivante:

	<u>Maire</u>	<u>Conseillers</u>
Rémunération mensuelle de base:	1 250.63 \$	416.87 \$
Allocation mensuelle de dépense:	<u>625.31 \$</u>	<u>208.44 \$</u>
Total mensuel de base	1 875.94 \$	625.31 \$
	Membres	Membres
Rémunération mensuelle de base	212.64 \$	52.80 \$
All. non imp. mensuelle de base	<u>106.32 \$</u>	<u>26.40 \$</u>
Total mensuel de base	318.96 \$	79.20 \$

Rémunération par réunion	95.14 \$	95.14 \$
All. non imposable par réunion	<u>47.57 \$</u>	<u>47.57 \$</u>
Total rémunération par réunion	142.71 \$	142.71 \$

7.- CONCLUSION

Pour moi et l'ensemble des membres du conseil, cette année marque la fin d'un autre mandat qui fût très actif sur le terrain ainsi qu'empreint d'émotion sous toutes ses formes. Depuis 4 ans, le travail accompli par l'ensemble de l'équipe d'élus, supporté par le personnel en place, nous aura permis encore une fois de se démarquer sur l'échiquier régional ainsi qu'à l'intérieur même de notre municipalité. La dernière année aura été pour moi une course contre la montre car il fallait finaliser tous les dossiers qui étaient en cour d'exécution. Que ce soit des travaux en génie ou encore la gestion du quotidien, il fallait s'assurer que tout se fasse en harmonie et respect en fonction des difficultés rencontrées.

Le développement résidentiel a pris beaucoup de place dans la première moitié de l'année car il était important de compléter les phases déjà réalisées. Par la suite, il y a eu le début de la neuvième phase derrière le cimetière qui ferme la boucle de nos priorités dans ce volet. Il ne faut pas oublier les 32 nouvelles constructions en 2013 représentant la deuxième meilleure année depuis le début de notre offensive de développement. Par contre, pour l'année qui s'en vient, il faudra changer notre vitesse de croisière en fonction de la mouvance du marché pour la réalisation des prochaines phases.

Le réseau routier a fait l'objet d'une intervention majeure au cours de la dernière année. Des interventions ont été faites pour une mise à niveau sur les rues Fortin et des Tulipes ainsi que celles de la rue Potvin et Martel. Il ne reste que le secteur du parc des roulottes (rue Thibault) pour l'an prochain. Tous ces travaux ont été financés par le programme du PIQM (Programme d'Infrastructure Québec Municipalité) à la hauteur de près de 55%. De plus le Service des travaux publics a suivi à la lettre ses priorités puisque des interventions dans les rangs 6 et 5 ouest ont été effectuées. D'ailleurs les interventions devraient se poursuivre en 2014.

Le travail effectué sur la nouvelle prise d'eau à Saint-Bruno est en voie de se terminer. Il ne reste que la partie du rang 8 nord où il faut stabiliser la pression puis l'aspect administratif du dossier. La réflexion sur l'avenir des anciens lacs d'aqueduc se poursuit et devrait connaître son dénouement d'ici la fin du premier trimestre de l'an 2014.

Par la suite, nous avons réalisé la construction du nouveau garage municipal qui était devenu prioritaire suite à la vente de notre ancien garage. L'investissement réalisé fut payé à même nos surplus provenant de nos ventes de terrains.

Dans le dernier trimestre, le conseil a décidé de déménager l'école du Prisme culturel au deuxième étage de l'ancienne quincaillerie. Ainsi, les organismes tels le Club Optimiste, les Chevaliers de Colomb et l'AFEAS prendront place au Dominique Savio. Le tout devrait se finaliser en janvier 2014.

De plus, nous prévoyons une mise à niveau dans l'aréna soit, les douches, baies vitrées, plafond, lumières au led, service de bar et restauration, aires d'entreposage ainsi qu'un espace pour enfants. Le tout sera financé en partie par le programme du gouvernement PIQM - volet 5, à la hauteur d'environ 50 à 75%.

Le dernier élément avant de passer à la prochaine année est celui du secteur administratif où nous avons eu des changements dans la gouvernance. Le départ à la fin mai de monsieur Carl Bouchard comme directeur adjoint a obligé le conseil à revoir sa stratégie. Le choix de celui-ci fut d'aller dans une direction différente. C'est pourquoi nous avons décidé de procéder à l'embauche d'un responsable des travaux publics en la personne de monsieur Patrice McNicoll. Je profite donc de l'occasion pour remercier monsieur Bouchard pour son travail et souhaiter bon succès à monsieur McNicoll.

Maintenant que le bilan de la dernière année est passé, il faut se projeter vers celle qui s'en vient. Je ne peux passer sous silence la campagne électorale qui vient de prendre fin. Quel bel exercice car celui-ci m'a permis de bien saisir les préoccupations des Brunoïses et Brunoïses et, par la suite, divulguer le prochain plan de match que je pense mettre en place pour les 4 ans à venir.

Après avoir vécu un développement exponentiel à Saint-Bruno, nous avons l'obligation de revoir nos priorités. La première vient du fait que, depuis l'année 2006, nous avons accueilli tout près de 230 nouvelles familles et que celles-ci proviennent pour la plupart de l'extérieur de la M R C de Lac-St-Jean-Est et ne connaissent pas les us et coutumes de notre milieu de vie.

Comme premier défi, il faut trouver un moyen de les intégrer. La majorité des gens souhaite voir l'arrivée d'un circuit piétonnier ou encore la mise en place d'un lien pouvant rejoindre la véloroute des bleuets. Donc, la stratégie est de faire un circuit intérieur autour du développement résidentiel.

Par la suite, il est primordial que la municipalité puisse devenir un milieu écoresponsable, donc prioriser la mise en place de programmes en environnement dont un programme d'économie d'eau potable ou encore diverses actions dans le domaine de gestion des déchets. Il faut obligatoirement maintenir les investissements dans le réseau routier surtout dans le secteur rural. Voilà les thèmes qui ont fait l'objet des enjeux de cette campagne électorale. Maintenant, ceux-ci pourront se réaliser durant ce mandat, échelonné sur 4 ans, toujours en respectant la capacité de payer de la municipalité et en tenant compte des programmes offerts par les différents paliers gouvernementaux.

En tant que maire, je commence mon cinquième mandat à la tête de cette belle municipalité. Je garde toujours la flamme et l'œil du tigre en ce qui a trait à mes intentions. Pour réaliser un tel exploit, il faut être bien entouré et surtout avoir des gens de confiance qui partagent les mêmes valeurs et objectifs. Je peux compter sur une équipe extraordinaire de conseillers ainsi que des permanents dévoués et loyaux.

Cependant, la fin d'un mandat amène parfois des changements au niveau du conseil. C'est ainsi qu'un de nos partenaires nous a quitté après 26 ans de loyaux services à Saint-Bruno. Il s'agit de M. Fernand Bouchard à qui j'adresse mes plus beaux remerciements pour son engagement à la cause municipale. « Sûrement que ton absence et ton expérience nous manqueront car l'expertise que tu avais, la façon dont tu te prenais pour t'exprimer était unique en soi. Encore une fois un grand merci du fond du cœur ». Ce départ est comblé par l'arrivée de M. Yvan Thériault qui aura la lourde tâche de remplacer monsieur Fernand Bouchard. Je veux lui souhaiter autant de plaisir que son prédécesseur car le défi est très grand et j'ose espérer qu'il saura s'en inspirer. Mon coup de cœur va pour monsieur Dominique Côté qui a aussi relevé le défi d'une campagne. Bravo!

En terminant, je voudrais faire un clin d'œil aux quatre autres conseillers élus par acclamation, soit messieurs Jean-Claude Bhérer, Marc-Antoine Fortin, Magella Duchesne et Berthold Tremblay. Je veux vous dire un merci tout à fait spécial pour ce grand engagement à la cause municipale. Votre loyauté accompagnée de votre enthousiasme feront de nous une équipe extraordinaire durant le mandat qui vient de commencer. Je m'en voudrais d'oublier l'équipe de permanents qui accompagne les élus. Merci et bravo pour le travail abattu.

De plus, il y a toute la population qui me permet de faire un autre mandat. La confiance que vous m'accordez fera de moi un fervent défenseur de vos attentes et j'ose espérer que la fierté sera toujours au rendez-vous. Que votre appui puisse me fournir toute l'énergie nécessaire pour bien guider nos objectifs communs. Mille fois "merci" pour la confiance que vous m'accordez.



Réjean Bouchard, maire

298.11.13 Suite à la lecture du discours du maire, il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Magella Duchesne et résolu unanimement que celui-ci soit accepté et publié dans une prochaine édition du journal Le Brunois.

19.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS

A) TRAVAUX PUBLICS

M. Dominique Côté donne un bref rapport des travaux en cours et fait état de la sortie de la rue Industrielle.

B) LOISIRS ET CULTURE

Pour la bibliothèque, monsieur Magella Duchesne explique brièvement l'engagement d'une nouvelle responsable.

Au niveau de l'aréna, M. Jean-Claude Bhérer mentionne que le Tournoi Amateur s'est tenu du 14 au 17 novembre 2013. Il donne quelques informations concernant la nouvelle politique du R.B.Q. pour l'entretien de la tour d'eau à l'aréna, contrat qui a été donné à State Chemical Solutions et Cimco.

Concernant les loisirs, M. Marc-Antoine Fortin explique qu'il faudrait procéder à l'achat d'un souffleur pour l'entretien de la patinoire extérieure. Monsieur Carl Pilote nous offre le sien au montant de 1 500 \$ avec abri inclus. Nous pouvons cependant opter pour l'achat d'un neuf au coût de 2 300 \$ plus l'abri au montant de 150 \$ plus les taxes.

299.11.13 Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin, appuyé par M. Yvan Thériault et résolu unanimement de recommander l'achat d'un souffleur neuf et de l'abri pour un total de 2 450 \$ plus taxes.

C) SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Berthold Tremblay mentionne que la rencontre aura lieu bientôt et résume les principaux points de la dernière rencontre.

D) URBANISME

M. Magella Duchesne mentionne simplement que plusieurs sujets chauds sont à venir au niveau de l'urbanisme.

20.- AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU

A) Entrée de la caserne

Il est simplement mentionné qu'il faudrait vérifier le pavage existant à l'entrée de la caserne.

B) Décorations de Noël

Il est question d'installer des décorations de Noël sur des terrains de la municipalité. Nous vérifierons le budget disponible avant de procéder.

C) Mention d'honneur

300.11.13

Sur proposition de M. Jean-Claude Bhérer, il est résolu unanimement d'octroyer une motion de félicitations à madame Nancy Bergeron pour la réussite de ses examens CPA-CGA et l'excellent résultat obtenu avec "Mention d'honneur".

D) Motion de sympathie

301.11.13

Sur proposition de M. Magella Duchesne, il est résolu unanimement d'octroyer une motion de sympathie à la famille Gagnon (Samuel Gagnon) pour la peine éprouvée lors du décès de leur mère, Mme Thérèse Michaud.

21.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

Aucune question.

22.- LEVÉE DE LA SÉANCE

302.11.13

Il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu unanimement que la séance soit et est levée.

IL EST 22:05 HEURES

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

M. RÉJEAN BOUCHARD

GILLES BOUDREAUULT